



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Un service de taxi à 3 \$ par déplacement pour les 12 à 17 ans de Magog

Magog, le 22 novembre 2017 – La MRC de Memphrémagog est fière d'annoncer, en partenariat avec la Ville de Magog, le lancement d'un service de taxi à prix réduit pour les jeunes de 12 à 17 ans résidant à Magog.

Ce nouveau service permettra aux jeunes de se déplacer où ils le veulent dans toute la Ville de Magog ainsi qu'à la station touristique du Mont Orford, pour la modique somme de 3 \$ par déplacement.

« Tel que nous l'avons souligné en janvier dernier, moment où la MRC a jugé opportun d'administrer directement les services de transport collectif et adapté sur son territoire, nous entendons mettre nos efforts pour soutenir les initiatives municipales en matière de développement du transport pour mieux répondre aux besoins de notre population », a rappelé le préfet de la MRC de Memphrémagog, M. Jacques Demers.

« Nous sommes plus que fiers de la mise en œuvre de ce service, puisqu'il s'agit de l'une des priorités énumérées dans notre Politique famille et aînés, dévoilée récemment, ainsi que d'une demande du Comité municipal jeunesse », mentionne Mme Vicky-May Hamm, mairesse de la Ville de Magog. « On souhaite que ce service nous permette de responsabiliser nos jeunes et de favoriser le transport collectif, en toute sécurité. »

« J'ai vraiment hâte que ce service soit en place! », nous a confié Léonie Roy, l'une des participantes à la séance photo pour la réalisation des outils de communication. « Mes parents seront aussi super contents! » a-t-elle lancé.

Le service de Taxi Magog-Orford inc. agira à titre de transporteur officiel pour ce service.

Fonctionnement du service :

- Le service s'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans résidant à Magog;
- Pour bénéficier du service, les jeunes doivent avant tout s'inscrire auprès du Service de transport de la MRC de Memphrémagog et en devenir membre;
- Un minimum de 2 passagers est requis pour tout déplacement à l'intérieur des limites de Magog. Le minimum est de 3 passagers pour tout déplacement à la station touristique du Mont Orford;

- Le point d'embarquement doit être le même pour tous les passagers. Le point de débarquement sera aussi le même;
- Les jeunes devront réserver leur transport directement avec le service de Taxi Magog-Orford inc.;
- L'horaire, pour se prévaloir du tarif réduit, est du lundi au vendredi, de 17 h 30 à 23 h pendant le calendrier scolaire. Les samedis et dimanches, ainsi que lors des jours fériés, des congés scolaires et de la relâche, l'horaire est de 8 h à 23 h;
- Le tarif est de 3 \$ par déplacement, qu'il y ait 2, 3 ou 4 passagers membres à bord du véhicule. Des jeunes non-membres peuvent les accompagner pour seulement 3 \$ additionnel chacun.

Tous les détails du service sont disponibles au www.taxi1217.com. Les jeunes peuvent s'inscrire au service en communiquant avec le Service de transport de la MRC au 819 843-3350.

Rappelons que la MRC de Memphrémagog gère les services de transport collectif et adapté sur son territoire depuis le 1^{er} janvier 2017.

-30-

Source :

Mme Louise Champoux
Conseillère en communication
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 239

Information :

Mme Vicki May Hamm
Mairesse
Ville de Magog
Tél. : 819 843-2880

Mme Bianca Jacques
Chargée de projets
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 224